

# METROPOLE NICE CÔTE D'AZUR (06)

## EVALUATION ENVIRONNEMENTALE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Maîtrise d'ouvrage : Métropole  
NICE COTE d'AZUR

Maîtrise d'oeuvre : **Even Conseil**,  
Biotope

Prix : TC 50 050 € (part Even)

Contact : Olivier MARCUCCI,  
Métropole Nice Côte d'Azur - Chef  
du Service de la Planification  
04 89 98 19 20

Année : 2015 - En cours

### Descriptif de l'étude

La métropole Nice Côte d'Azur se fonde sur une histoire, un paysage et une économie qui lui sont propres, caractérisés par la variété des cultures, la diversité des environnements, la complémentarité des ressources et une situation unique, à la charnière entre les Alpes et la Méditerranée.

S'appuyant sur son identité historique et son paysage, l'ambition pour la Métropole Nice Côte d'Azur est de construire, en concertation avec chaque commune, le territoire d'excellence et d'innovation du développement durable en Méditerranée.

Le PLU métropolitain vise ainsi à assurer la capacité du territoire à faire face aux défis de l'emploi, du logement et des déplacements dans le respect de la préservation des espaces naturels, du cadre de vie et des équilibres écologiques.



### Missions

Les enjeux en matière de préservation de l'environnement et de restauration de la biodiversité sont importants sur le territoire de Nice Côte d'Azur. L'état initial ayant déjà été réalisé, la mission du groupement est l'évaluation environnementale du PADD, du règlement et du zonage du PLUI.

La mise en place d'une démarche itérative d'évaluation et de prise en compte de l'environnement est au cœur de la mission d'Even pour conseiller la Métropole dans les choix effectués dans le PLU.

Even réalisera un rapport environnemental qui sera intégré au rapport de présentation.